



Confédération des Syndicats des  
Travailleurs de Polynésie Force Ouvrière

Papeete, le 22 octobre 2019

A

Madame la Ministre de la Famille et des solidarités, en charge de l'égalité des chances

La direction des solidarités, de la famille et de l'égalité (DSFE) est confrontée à une charge de missions supplémentaires et en hausse depuis 2018. A contrario, les moyens et les outils de travail sont en forte diminution. Aussi, le service ne peut assumer pleinement ses missions et se trouve dans l'obligation d'agir dans l'urgence au détriment du bien-être de la population en souffrance.

Les nouveaux dispositifs mis en place par le ministère, notamment « aidants fetii », le transfert des missions de solidarité au bénéfice des salariés de la CPS à la DFSE, outre la charge de travail ne semblent pas adaptés à la réalité du terrain. Nous constatons un malaise de plus en plus significatif au sein du personnel. Les nombreux départs à la retraite, les demandes de mutations cette année, souvent non remplacés, les rejets de contrats d'embauche sur les postes vacants accentuent le malaise et les difficultés.

Devant cette situation et face à l'absence d'écoute de notre ministère de tutelle, nous sommes au regret de déposer ce jour un préavis de grève à la Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité, et toutes ses implantations géographiques (Immeuble Te hotu, Les antennes de Papeete, Faaa, Punaauia, Papara, Mataiea, Taravao, Mahina, Arue, Tubuai, Huahine, Raiatea, Tahaa, Bora-Bora, Nuku Hiva, Hiva Oa, Rangiroa et Moorea ) pour les motifs suivants :

1) Ressources humaines

- Créations de postes Administratifs et de Assistants socio-éducatifs (mise en place d'un plan de recrutement pluriannuels... )
- Garantie de recrutement d'agents en CDD sur les postes vacants et renouvellements des contrats en cours ou à venir
- Programmation d'un concours ASE pour juillet 2021 et Juillet 2022 (sortie de promotions d'ES et d'AS de l'école de la croix rouge de Polynésie française actuellement en cours). Une formation interne de préparation au concours devra être mise en place dès 2020
- Ouverture de postes à mobilité pour les îles éloignées
- Reconnaissance du Référent Technique de circonscription

- Reconnaissance de la surcharge de travail, de la pénibilité physique et psychologique subis par l'ensemble des agents de la DSFE par des jours de récupération supplémentaires
- Reconnaissance des responsabilités des Conseillers techniques, des chefs de cellule et bureaux par l'octroi d'une prime de sujétion.
- Eclairage sur la demande du ministère de créer au budget un poste en 2020 sur trois ans pour « repenser l'organisation de la DSFE » alors qu'un audit a déjà été fait en mars 2017
- Demande de transferts sinon de suppressions de certaines missions aujourd'hui exercées par les agents DSFE. (Exemple, les enquêtes de DEAP et CTES, mais ces exemples sont non exhaustifs et méritent d'être étudiés)

2) Moyens matériels

- Renouvellement en urgence du parc automobile réformé ou en voie de l'être
- Dotation de chaque antenne d'un téléphone portable de service et d'un ordinateur portable

Dans le cas où aucun accord ne pourrait être trouvé pendant la période de préavis, la grève sera effective dans toutes les implantations géographiques de la Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité le 28/10/19 à 0 heure pour une durée illimitée.

Conformément au texte en vigueur, nous restons dans l'attente du jour, de l'heure et du lieu que vous aurez fixé pour la négociation.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

